

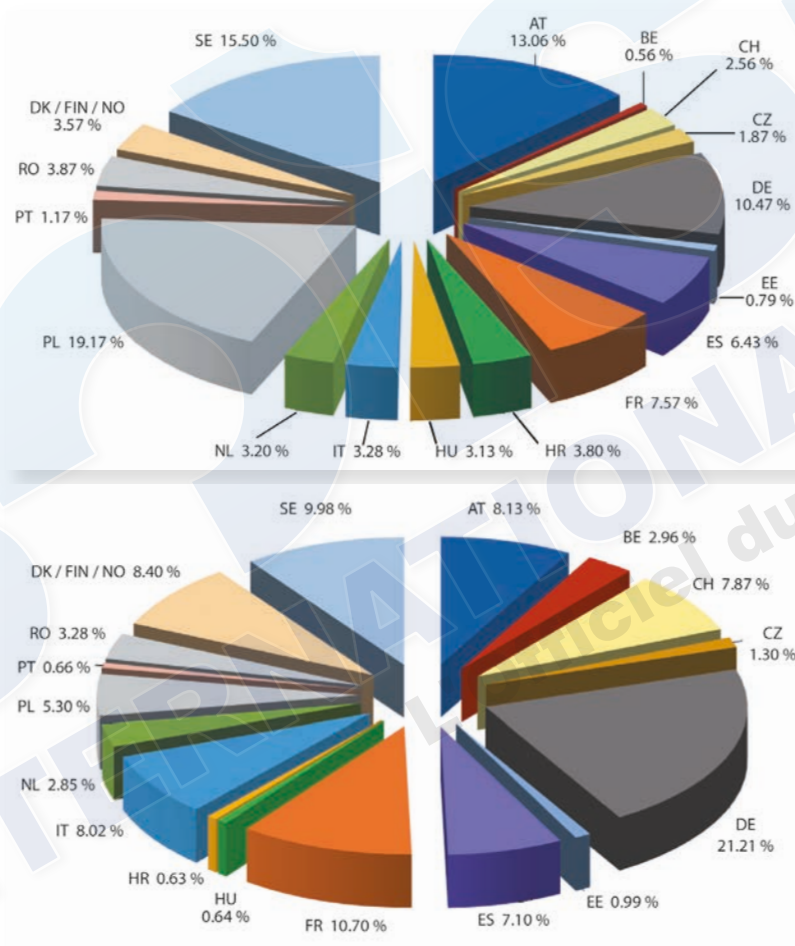
Parquet

Le marché européen du parquet consolide sa tendance positive

Dans un récent état des lieux portant sur l'année 2017, la FEP (Fédération européenne du parquet) note que d'une manière générale, la consommation de parquet au niveau européen a continué de progresser durant cet exercice, bénéficiant d'un contexte économique encourageant, ainsi que de la tendance positive relative au secteur de la construction.

Malgré cela, on note que l'Allemagne, qui constitue le principal débouché européen en matière de parquet, enregistre une baisse de sa consommation. La France, quant à elle, se positionne bien.

Les données consolidées fournies par les entreprises membres et les associations nationales affiliées à la FEP s'orientent vers une légère progression du marché européen du parquet, de l'ordre de 0,3% environ, entre 2016 et 2017. Comme d'ordinaire, les résultats montrent des variations d'un pays à l'autre. La production de parquet, quant à elle, confirme sa croissance d'environ 2,6%, dépassant de manière significative le seuil des 72 millions de m². Il est important de noter que, comme en 2016, les chiffres en provenance de la Croatie, d'Estonie, du Portugal et de Slovaquie sont envisagés à travers la vue



- Allemagne (DE)
- Autriche (AT)
- Belgique (BE)
- Croatie (HR)
- Danemark (DK)
- Espagne (ES)
- Estonie (EE)
- France (FR)
- Finlande (FI)
- Pays Bas (NL)
- Hongrie (HU)
- Italie (IT)
- Norvège (NO)
- Pologne (PL)
- Portugal (PT)
- Roumanie (RO)
- Slovaquie (SK)
- Suède (SE)
- Suisse (CH)

d'ensemble que porte sur le secteur la Fédération européenne du parquet. La production européenne hors pays appartenant à la FEP est estimée à quelque 14,5 millions de m², 9 millions de m² ayant été produits dans les pays membres de l'Union européenne et les 5,5 millions de m² restants dans les pays extérieurs à l'UE. La répartition de la production de parquet en 2017 par type de produits demeure

similaire à celle tendant à perdurer depuis 2010, et selon laquelle les parquets multicouches arrivent en première position avec 81% (comparés aux 80% de 2016), suivis par les parquets massifs avec 17% (comparés aux 18% de l'année précédente) et les parquets mosaïques dont la part se limite à 2% seulement du total. Si l'on considère les contributions à la production totale en valeur absolue, la Pologne

Evolution de la production et de la consommation de parquet entre 2000 et 2017.



maintient sa position de leader avec 19,17%, tandis que la Suède consolide sa seconde place sur le podium avec 15,5%. Elle est elle-même suivie par l’Autriche dont la part se situe à 13,06%, cependant que l’Allemagne arrive en 4^e position, avec 10,47%. La consommation à l’intérieur de la zone incluant les pays appartenant à la Fédération européenne du parquet a progressé de 0,3% pour atteindre les 79.249.514 m², comparés aux 79.014.520 m² de l’année précédente. En termes de consommation par pays, l’Allemagne reste en première position avec une part de 21,21%, et ce malgré un marché en baisse. Elle est suivie par la France, avec une part pour celle-ci de 10,70%, et la Suède vient compléter le podium avec une part de 9,98%. Le groupe des pays scandinaves conserve la quatrième place avec une part de 8,4%, tandis que l’Autriche, avec 8,13%, reprend la cinquième position et se substitue à l’Italie (8,02%), cependant que la Suisse conserve sa septième position avec une part de 7,87%. En ce qui concerne la consommation per capita, la Suède conserve la première place avec 0,78 m², devant l’Autriche (0,74 m²) et la Suisse (0,73 m²). Dans l’ensemble de la zone FEP, la consommation par habitants reste stable en 2017, se situant à 0,18 m². Concernant les essences de bois utilisées en parquet, on remarque en 2017 que l’usage du chêne reste stable autour de 80,6%, contre les 80,8% de l’année précédente. Les bois tropicaux continuent de représenter environ 4% du total. Le frêne

et le hêtre continuent d’être les deux autres essences les plus employées, avec respectivement 6,2% et 2,4% (contre 5,7% et 2,5% en 2016).

Des perspectives de croissance modérées

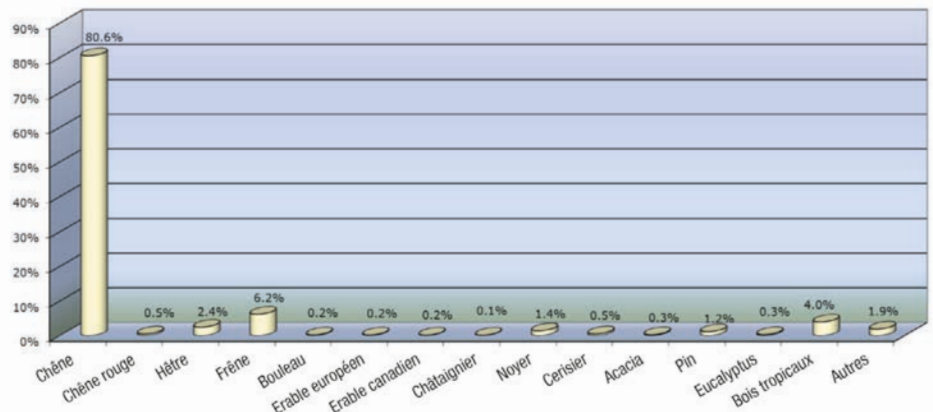
Après plusieurs années d’une situation éprouvante, les tendances générales du marché du parquet ont finalement connu une évolution positive en 2016, 2017 montrant une continuité de cette progression. Les résultats obtenus après le premier trimestre de l’année en cours indiquent une poursuite de cette tendance, modérément positive, au demeurant, à l’exception de l’Allemagne qui fait à nouveau état d’une baisse significative. Tous les autres marchés européens se situent généralement dans une phase plutôt favorable, et enregistrent une légère hausse. Les projets en neuf constituent le principal axe de développement du marché, même si on peut supposer que la rénovation est appelée à créer une dynamique complé-

mentaire. Si l’on considère la situation économique à l’échelle de l’Europe, et si l’on s’attache à prendre en compte plus particulièrement le secteur de la construction, les dirigeants de l’industrie du parquet s’accordent à estimer que leur industrie est appelée à bénéficier des développements positifs caractérisant l’année en cours.

D’une manière générale, et en dépit d’un hiver long et humide, la disponibilité de matière première ne semble pas constituer pour l’heure un enjeu majeur. Cependant, quand on sait que le chêne ne représente pas moins de 80% du bois utilisé pour la production de parquet, on peut supposer que toute variation affectant la disponibilité de cette essence s’avérerait problématique pour l’industrie dans son ensemble. En outre, les méthodes d’abattage optimisées exigées de la part des propriétaires forestiers ont pour conséquences que les bois de petite section commencent à se faire rares.

“Quoique la concurrence des “solutions de substitution” en matière de revêtement de sol à base de bois demeurent à l’usage détourné du terme “parquet” génère une confusion déloyale au niveau du consommateur, le parquet authentique demeure la seule solution de revêtement de sol produite à partir de bois issu de forêts gérées durablement”, soulignent les responsables de la FEP.

Parts des différentes essences dans la production européenne de parquet en 2017 (%)



Source : FEP - Stéphane Jardin